

18 03 2021 - Communiqué de presse

Finalisation du PTSM des Flandres :

Une concertation qui a inclus 20% de personnes concernées

Le **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) des Flandres** piloté par l'AFEJI et l'EPSM des Flandres vient d'être proposé à l'ARS des Hauts-de-France. Le document établit la feuille de route des différents acteurs du territoire pour les 5 prochaines années.

Répondant à l'article 69 de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, la singularité de la concertation mise en place par les acteurs de la santé, du social et du médico-social des Flandres est d'avoir réuni 80 participants au total, **dont 20 % de personnes dites concernées**.

« C'est notamment par la contribution des personnes ressources dans le GEM « Atout cœur », que nous avons pu faire émerger nos thématiques spécifiques. » explique **Cyndi Sevillano-Sanchez**, chargée de mission projets et innovation sociale participative. Ce GEM, parrainé par l'AFEJI, a été l'un des interlocuteurs privilégiés dans la démarche collective menée durant toute l'année 2020. *« Leurs propositions d'action figurent dans le PTSM des Flandres, comme la création de supports pour les structures de droit commun, du CCAS à la mairie, ou encore la transmission d'informations sanitaires quand une hospitalisation est nécessaire. Ces actions, très concrètes, auront des conséquences très positives sur les prises en charge si les acteurs réussissent à les mettre en place. »*

Parmi les 6 axes proposés au départ par l'ARS au PTSM, deux ont été retenus pour donner lieu à une élaboration précise sur les cinq prochaines années, avec des projets ambitieux comme la création de structures, d'autres s'appuyant sur des ressources existantes ne nécessitant pas de moyens supplémentaires, et d'autres encore, plus simples à mettre en place rapidement.

- Axe 1 : Organisation du repérage précoce et accès au diagnostic – quelques exemples :
 - Développer les temps d'expression auprès des personnes concernées : le GEM et l'UNAFAM sont en demande
 - Mener l'action « heureux d'être jeune et adulte de demain » avec le collège Lucie Aubrac : capitalise sur une action mise en œuvre par le CLSM de Dunkerque
 - Espace santé jeune avec l'Espace santé littoral...
 - Etc.

- Axe 2 : Organisation du parcours de santé et de vie sans rupture – quelques exemples :
 - Déploiement du projet PRISME (Département du Nord) : versant santé mentale des urgences (pas seulement prise en charge somatique au niveau du 15)
 - Création d'un hôpital de jour pour adolescent,
 - Création d'un CLSM en Flandres intérieure
 - Création d'un GEM sur la ville d'Hazebrouck
 - Etc.

Enfin, au-delà des actions, le premier travail qui a rassemblé les 80 personnes au total, a été d'établir un langage commun entre les membres¹ aux jargons et enjeux différents. « *Il a fallu se mettre d'accord sur ce que voulait dire santé mentale et les représentations de chacun.* »

Contacts :

EPSM des Flandres : Marie Devillers, Directrice déléguée, marie.devillers@ghtpsy-npdc.fr et Eric Salomé, Président de la CME, eric.salome@ghtpsy-npdc.fr (contact directrice communication : Maud PIONTEK maud.piontek@ghtpsy-npdc.fr)

AFEJI : Cyndi Sevillano-sanchez, chargée de mission projets et innovation sociale participative, csevillano@afeji.org

¹ L'AAE, le CREHPSY, la PJJ, AFEJI, CCAS de Wormhout, CLSM de Dunkerque, MSP du Kruysbellaert, la DDCS, Centre Hospitalier de Dunkerque, l'EPDSAE, EPSM des Flandres, EPSM Lille Métropole, AIPI, Papillons Blancs, GEM Atout coeur, UNAFAM, Communauté Urbaine de Dunkerque, ADAR, Education Nationale, Conseil Départemental 59, Habitat du Nord, Ville de Dunkerque, URIOPSS, PCPE, Ville de Bailleul, Centre Hospitalier d'Hazebrouck, URPS, Compagnie de Gendarmerie, Temps de Vie, SIAO, SOLIHA, CCAS de Coudekerque-Branche, CCAS de Saint-Pol-sur-Mer, Communauté de Communes des Hauts de Flandre.